

COMPTE RENDU ATELIER

Par Aminata Diagne

Thème : Pour en finir avec la précarité énergétique

Lieu : Amphi 201 Journée d'été de Poitiers

Date et heure : Vendredi 24 Août 11/ 12h30

Avec :

-**Tiffen Durand** de ARENE Ile de France

-**Franck Dimitropoulos** co animateur du réseau RAPPEL (500 membres financé par Fondation Abbé Pierre Nicolas Hulot, EDF). Le comité de pilotage du réseau RAPPEL est composé de l'ADEME du BCE, du CLER du Réseau Habitat & Développement GEFOSAT, la Fondation Abbé Pierre le CSTB et l'ANAH.

-**Stéphane Joly** adjoint au maire de Reims et vice-président du CCAS

Atelier animé par Karima Delli et Thomas Matagne

Pour Franck Dimitropoulos, le constat est alarmant, la précarité énergétique est un défi majeur, des mesures urgentes doivent être prises sur le tarif de l'énergie. Parce qu'il existe aujourd'hui des conséquences sociales avec une nouvelle forme d'exclusion.

Les chiffres sont 50 à 125 millions en Europe et en France elle frappe 3.5 millions de ménages donc concerne 8 millions de personnes.

Se chauffer devient un luxe et on se retrouve avec des factures des ménages impayés. Les familles consacrent 15% de leurs revenus dans des dépenses liées à l'énergie et donc c'est de l'argent qui n'est pas destiné à l'alimentation ou à autre chose.

Franck Dimitropoulos rappelle la feuille de route de l'UE :

-Moins de 20% de réduction des GAS, plus de 20% d'efficacité énergétique, 20% d'ENR

Il se demande comment cette précarité est venue ?

L'historique c'est d'abord en France dans les années 80' on a assisté à la mise en place d'un *Fonds impayé d'énergie*, déjà une première alerte est arrivée du Secours Catholique avec une lacune au niveau des interlocuteurs mis à part les commerciaux d'EDF.

Un Fond d'aide pour les travaux a été constitué avec (100 visites par an).

Les situations de surconsommation avec des logements énergivores.

1999 rencontres avec l'Ademe qui organise le premier colloque sur « La maîtrise de l'énergie dans les logements et lutte contre l'exclusion ».

2004 manifeste Abbé Pierre pour une mobilisation avec d'autres acteurs.

2007-2008 Grenelle I la précarité énergétique apparaît pour la première fois dans un texte français.

Les ateliers dans le Grenelle II ont vu naître un Observatoire de l'environnement, avec le programme Habiter Mieux de l'Anah (1,2 milliard) qui permet une prime complémentaire, en vue de l'amélioration pour un logement décent. Cependant il ya un bémol, la grille d'insalubrité la qualité de l'air à l'extérieur est coté 24 pts quant à l'éclairage il n'est que de 3pts.

Le Tarif électricité de première nécessité et le (Tarif spécial de solidarité) TSS pour le gaz restent des mesures insuffisantes en faveur des précaires.

La valeur d'économie correspond à la conso de frigo donc le chauffage est exclu alors qu'il constitue la majeure partie de la consommation des ménages.

Le débat actuel de l'Observatoire c'est un seuil discutable 8 ou 10%, pas de statistiques officielles, l'enquête faite date d'avant 2006 c'est à dire avant l'explosion du prix.

Pour une meilleure visibilité, une enquête de 5000 logements sera réalisée avec extrapolation pour une meilleure prise en compte de l'ensemble.

Les Contrats locaux d'engagement (CLE) qui aujourd'hui ont vu la rénovation de 10000 logements et l'objectif de 20000 est visé. Avec ce programme, on n'atteindra que 7% de l'objectif.

Les problèmes sont des décisions qui sont arrivées d'en haut et il n'y a pas eu de table ronde donc pas de grosses mobilisation. D'autant plus que l'accent a été mis uniquement sur l'amélioration de l'habitat et non l'amélioration énergétique de l'habitat.

On devrait se servir du militantisme des services locaux d'intervention comme au Canada qui ont des actions plus concrètes avec des visites à domicile.

Il existe aussi des Fonds sociaux d'aide à la maîtrise de l'énergie financé par les collectivités locales qui devraient servir à résorber les problèmes de précarité énergétique.

Donc les solutions sont un Fond national et un besoin de formation sur des métiers techniques et social.

Le budget alloué, afin de traiter les 4 millions de logements il faudrait 4 milliards d'euro.

Les cibles c'est le Logement privé, le logement social et le parc privé résidentiel. Donc un bouclier énergétique contenant l'électricité le gaz, le téléphone et internet

Pour Stéphane Joly

CCAS Caisse Centrales d'Actions Sociale il faut une obligation d'avoir des CIAS des Centrales intercommunal d'Action Sociales pour une meilleure efficacité du dispositif

Pour lui les bénéficiaires des CCAS en difficulté sociale qui sont dans la précarité énergétique sont victimes de maladies, le cout de l'énergie va augmenter et aussi les malades. Le chef de file ce sont les départements avec des inégalités et donc des choix de construire un aéroport plutôt que des actions sociales.

Il ya certes des actions de EDF et GDF mais c'est insuffisant.

Il aborde la précarité énergétique sous différents angles :

L'URGENCE

Les Tarifs sociaux propose des sommes trop basses donc il faut retravailler dessus et d'autant plus que ça ne fonctionne pas.

Le Fond de Solidarité du département n'est pas suffisant

Faire miroiter aux usagers de nouveaux acteurs comme Poweo ou Direct Energie pour baisser le prix de l'énergie ne marchent pas parce que le tarif social ne s'applique pas chez eux. D'autant plus que les frais de frais de rupture de contrat sont élevés.

Le traitement des dossiers est plus long, et il ya l'urgence avec des coupures imminentes pour les personnes les plus démunies.

La Convention entre EDF et CCAS pour agir dans l'urgence est nécessaire car toute coupure et remises en ligne et facturée à l'utilisateur qui est déjà fragilisée.

A Reims 40% des gens qui viennent aux CCAS c'est pour des problèmes énergie. La tendance est donc une augmentation de plus de 25% par an des gens qui sont accueillis et les causes ne sont pas que la crise.

LA PREVENTION

Il faut renforcer l'éducation à l'économie d'énergie et les meilleurs acteurs pour l'instant sont ATD Quart monde mais il leur faut plus de moyens.

Les CCAS sont des établissements plus fournis en personnel et il faut donc former les assistantes sociales parce que c'est une nouvelle problématique.

Il existe certes un médiateur national de l'énergie et il est plutôt du côté des fournisseurs d'énergie.

LE LONG TERME

Il faudrait renforcer le rôle de *l'Observatoire de la Précarité Énergétique*, un Bilan carbone associé à la vulnérabilité des ménages.

Il est nécessaire de faire une cartographie avec l'augmentation du pétrole et quel impact sur le non entretien du matériels existant Il faudrait des fonds publics pour aider à mieux isoler les maisons.

Renforcer le Réseau ELISAN (European Local Inclusion & Social action Network) au niveau européen pour faire du porte à porte contre la précarité énergétique.

Pour une meilleure prise en charge complète, il faudrait un Bouclier énergie avec le pack complet (gaz électricité eau internet et téléphonie).

-Tiffen Durand de ARENE Ile de France

L'ARENE est un organisme financé par la région pour un appui aux collectivités territoriales dans les projets d'énergie et de climat, avec l'appui des Agenda 21.

L'Etude lancée en 2011 pour comprendre les besoins avec le CLER, Abbe Pierre et l'Agence de l'habitat, révèle que 7% des ménages franciliens en précarité énergétique. Les maisons individuelles sont les plus touchées plus de 11%, les maisons collectives 5%.

Aujourd'hui il y a une grande demande de FSL (Fond de Solidarité pour les Logements) sur l'Ile de France, on dénombre 15 initiatives individuelles qui n'impliquent pas un champ multi partenariale

Parmi les 20 dispositifs globaux l'ARENE a regardé des actions exemplaires afin de pouvoir les vulgariser mais seulement 4 ont bien fonctionnées.

-Une initiative

En Seine et Marne elle est portée par le PACTE (association amélioration habitat) qui a vu des demandes augmenter et donc une amélioration de l'habitat (des propriétaires, des locataires et donc des privés et publics).

Avec les CCAS on devrait faire une proposition de visite à domicile de professionnels pour identifier les causes (précarité ou habitat mal isolé). Donc des travaux proposés pour le remplacement de fenêtres ou des aides pour des travaux plus importants.

41 professionnels ont été formés dans la région, seulement 15 visites faites et 92 maisons sensibilisées. Donc des actions jugées insuffisantes-

Deux initiatives à Montreuil

A Montreuil l'Agence Local de l'énergie travaille pour les collectivités elle a aussi travaillé avec UNICITES (un programme européen de développement).

En première phase, une expérimentation a été lancée avec 30 familles, des visites dans les familles ont été faites pour un travail de sensibilisation, et un kit de matériel est offert à la fin de la visite.

La deuxième phase est une massification de 600 familles c'est donc un exemple réussi.

En conclusion Tiffen Durand fait le constat de problèmes, un repérage des ménages est nécessaire et une mobilisation des compétences et surtout la collecte de données pour pouvoir agir efficacement.

Quelques recommandations :

*Un diagnostic territoire

*Un annuaire des compétences

*Une création d'un réseau d'acteurs pour les échanges et les actions

QUESTIONS /REPONSES

A la question des ressources supplémentaires obtenues par le ministère des logements avec le quota des émissions 200 million d'€ (plus du doublement des ressources) et quel opérateur va s'occuper de cette d'argent supplémentaire l' ANAH (Agence Nationale de l'Habitat pour le parc privé)?

Pour Franck : c'est une question pertinente et pour que cet argent serve à plus de foyers, il faudra le confier à un fond social et non à l'ANAH.

Pour Stéphane Joly : il faudrait aussi aider à l'auto-construction, aujourd'hui beaucoup de particuliers sont prêts à construire eux même leur maison bien isolées et l'idée est de les soutenir.

Pour Tiffen Durand de l'ARENE : Des aides aux collectivités doivent être renforcées et aussi des financements pour des visites à domicile.

Pour un des participants l'idée est de proposer des visites des conseillers de l'espace info énergie de l'ADEME, qui ne peuvent pas se déplacer chez les usagers pour l'instant.

A la question comment augmenter les moyens pour recruter et faire des visites.

Les réponses sont :

-Un plan départemental de diagnostic des logements pour les personnes défavorisées.

-Créer des ALE de (Agence Locale de l'Energie) à l'exemple de l'ALE des Ardennes qui gère bien avec le Conseil Général.

Avec l'ADEME un exemple sur un quartier du 19^e arrondissement de Paris, le problème est que c'est chronophage alors que le résultat est la densification des visites à domicile et des actions concrètes.

A la question sur la définition de la précarité, la réponse est 10% des revenus consacrées aux de dépense à l'énergie, une référence copiée sur l'Angleterre.

Une lacune, à l'Assise de la précarité de la Champagne Ardenne le Conseil Général n'était pas présent.

Quelques exemples dans les autres pays :

En Allemagne 100000 visites quartiers ont été et pas de chauffage à l'électricité pour les classes moyennes.

La ville donne des primes de 120€ dès que la baisse de consommation de 10% a été réalisée est et en général une baisse de 35% est constatée.

La ville de Franckfort a contribué à des financements par exemple une prime à la casse des pompes à chauffage a été octroyée et un prêt d'argent. Le remboursement se fait par l'économie d'énergie réalisée et donc des montages sont faits et les remboursements sont obtenus à partir d'économies d'énergie.

Un accent est mis sur la motivation des conseillers afin qu'ils puissent accomplir des diagnostics de performance énergétiques.

Pour les logements il faudrait trouver de l'argent pour les (diagnostics de performance énergétique) DPE.

Pour un participant qui est bailleur privé, Il subsiste des problèmes des services de l'énergie pour les raccordements, les locataires n'ont pas d'argent pour faire les appels avec des numéros qui ne fournissent pas tout de suite des réponses adéquates. Les fournisseurs d'énergie qui dégagent des bénéfices importants devraient contribuer à ces dépenses.